

Le cœur de la ville s'offre un second souffle

Tandis que les travaux avancent plutôt bien sur la place De-Gaulle, la requalification du centre-ville va se poursuivre dès la semaine prochaine avec la fermeture de la rue des Tribunaux à la circulation.

L'adage le dit avec beaucoup de sagesse : *Il faut souffrir pour être beau*. Alors certes, les travaux actuellement en cours place De-Gaulle et devant le théâtre et le Café du Théâtre, ne sont probablement pas sans occasionner quelques désagréments pour les commerçants et les usagers, mais in fine, c'est un véritable centre-ville revu et corrigé qui est en train de prendre forme.

La place De-Gaulle d'abord. La pose des dalles de granit en carré autour de la fontaine Mouchel a débuté et devrait s'achever fin avril (lire encadré). « Afin d'obtenir une cohérence architecturale et esthétique, les pavés qui vont bordurer la place de la Fontaine, vont se prolonger jusqu'au niveau de la première marche qui mène au théâtre », explique de concert le maire Jean-Michel Houllégatte et son adjoint, Michel Louiset. La pose des premières marches du parvis du théâtre, également en granit mais gris unitaire cette fois, se poursuit et « ces travaux donneront lieu à un doublement de la surface actuelle du parvis du théâtre. »

■ Une minéralisation de l'ensemble

Les passants peuvent d'ores et déjà s'en rendre compte : les marches qui mènent à la fois au théâtre à l'Italienne et au Café du Théâtre, sont décalées afin de gagner de la hauteur et de la surface. Ce rehaussement devra permettre de faire une première terrasse pour le Café du théâtre (au niveau des marches), et une seconde qui commencera au bas des marches pour aller jusqu'à la hauteur des actuelles places de stationnement, qui vont dès lors disparaître.

En ce qui concerne les rues et les contre-allées qui bordent la place De-Gaulle, elles seront toutes pavées afin de faire un ensemble minéral et entièrement piétonnier... à l'exception de la rue des Tribunaux. « Nous aurons des zones de stationnement minuses et puis bien sûr, des zones de livraison pour les commerçants. »

■ La rue des Tribunaux fermée dès lundi

« Il faut avant toute chose faire en sorte que les travaux ne perturbent pas trop la circulation et les commerçants. C'est pour cette raison que nous allons procéder par phases. » Après l'important travail mené sur la place De-Gaulle depuis des mois et qui transfigure avantageusement le lieu, la requalification du

centre-ville va continuer sur sa lancée avec le revêtement des rues et des contre-allées. « À partir de lundi, la rue des Tribunaux sera fermée à la circulation pour permettre la pose de réseaux électriques dans un premier temps. »

Ces réseaux serviront à alimenter les candélabres et les bornes d'alimentation des marchés et des manifestations qui auront lieu sur la place et autour. « Dans un deuxième temps, l'enrobé et les bordures seront déposés et les travaux se poursuivront avec le bitumage de la voirie, puis la pose des pavés et bordures en granit le long de la rue des Tribunaux. »

Ces différentes opérations vont nécessiter la fermeture de la rue des Tribunaux jusqu'à la mi-juin. Pendant ce laps de temps, le centre-ville sera accessible par la rue Maréchal-Foch et les livraisons des bars et des commerçants seront possibles dans cette même rue et au commencement de la rue Biard. Les livraisons du musée et du théâtre, tout comme les accès à la Banque de France et à l'hôtel, se feront par la rue Louis-XVI et la rue des Halles. La sortie se fera par la rue Vastel

■ La rue Maréchal-Foch piétonne

Une fois les travaux finalisés, la rue des Tribunaux retrouvera une circulation à double sens. Commenceront alors les travaux de piétonnisation de la rue Maréchal-Foch (entre l'accès au parking Notre-Dame jusqu'au niveau du Café Pompon.) Longtemps semi-piétonne, cette rue n'était pas sans danger. Les piétons, considérant bien souvent que les voitures n'y circulaient pas, avaient parfois tendance à traverser la rue un peu sans regarder. Quant aux automobilistes, ils devaient redoubler de vigilance pour éviter justement tout accident. La question va enfin être réglée avec la piétonnisation de la rue qui s'inscrit évidemment dans l'harmonie de l'ensemble en réhabilitation. Suivra ensuite l'important travail de réfection du Café du Théâtre qui ne devrait rouvrir qu'en juin 2015. « Et puis nous songeons aussi au ravalement de la façade du théâtre à l'Italienne, mais attention, il s'agit d'un monument classé et il n'est pas question de faire n'importe quoi », assure le maire, Jean-Michel Houllégatte.

Annie JEANNE
Photos :
Jean-Paul BARBIER



D'importants travaux sont en train de transfigurer la place De-Gaulle et ses alentours.



Une vue de la place De-Gaulle une fois les travaux terminés.



Les premières marches en granit ont été posées sur le parvis du théâtre.



Un véritable damier entoure la fontaine Mouchel.

Les différentes étapes des travaux



Les travaux dans le centre-ville de Cherbourg vont évidemment entraîner des perturbations au niveau du stationnement et de la circulation.

À partir du lundi 7 avril, la rue des Tribunaux sera fermée à la circulation jusqu'à la mi-juin. Une déviation sera mise en place et le centre-ville sera accessible par la rue Maréchal-Foch.

Pendant la semaine du 14 avril, l'entreprise Eiffage commencera son intervention par la dépose de l'enrobé, des bordures... Elle s'attellera ensuite au reprofilage et au bitumage de la voirie, puis à la pose des pavés et bordures en granit de chaque côté de la rue des Tribunaux.

Les contre-allées Est et Ouest de la place De-Gaulle seront également fermées à la circulation dès la semaine prochaine.

Une fois les travaux terminés dans la rue des Tribunaux, ce sont ceux de la rue Maréchal-Foch qui commenceront courant été 2014.

La pose des marches du théâtre va se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'avril et la pose des salles formant le carré autour de la fontaine Mouchel devrait être finie pour le 25 avril.

La date du début des travaux du Café du Théâtre sera fixée dans une quinzaine de jours.

Des dalles venues de Chine

L'impressionnant travail de pose des dalles qui forment le carré autour de la fontaine Mouchel, a été confié à un sous-traitant de l'entreprise Eiffage. « Ce sont des spécialistes dans ce genre de pose assez particulière. L'entreprise est basée dans l'Oise », explique le maire-adjoint Michel Louiset.

Ces derniers jours, bon nombre de curieux s'attardent autour de la place De-Gaulle afin de regarder de plus près à ce qui s'apparente à une sorte de spectacle. Les dalles de granit, déclinées en rose ou en bleu-gris, font 80 cm sur 80 cm et pèsent environ 150 kg chacune.

« Elles viennent de Chine, tout comme les pavés qui vont servir pour la place, le parvis du théâtre, les rues et les contre-allées », poursuit Michel Louiset. L'un des ouvriers est

au volant de son engin et articule une sorte de bras porteur vers l'une des dalles. Cette dernière est humidifiée et le bras porteur fait effet ventouse pour la soulever et la déposer quasiment au millimètre près ! Ces dalles ne sont évidemment pas agencées de n'importe quelle manière et les ouvriers doivent suivre un plan bien précis afin que l'ensemble forme une sorte de damier. Ce travail de précision va se poursuivre encore quelques semaines puisque la fin de la pose est prévue pour la fin avril.

À la question : pourquoi faire venir des dalles de Chine ? « Il n'y a plus de carrière nulle part et le coût et nettement moindre qu'ailleurs », souligne encore le maire-adjoint aux travaux, Michel Louiset.

A. J.



Les dalles de granit sont savamment posées par des ouvriers d'une entreprise de l'Oise.